
BARCELONE – Réunion conjointe : ALAC et ccNSO
Dimanche 21 octobre 2018 – 17h00 à 18h30 CEST
ICANN63 | Barcelone, Espagne

MAUREEN HILYARD :

Merci à toutes et à tous. Je voudrais souhaiter la bienvenue à la ccNSO, et nous sommes très contents qu'ils nous rendent visite. Toute l'équipe venue ?

Cela y ressemble fort. Nous sommes très heureux de vous souhaiter la bienvenue ici.

Nous avons plusieurs questions fournies par la ccNSO. Nous avons prêté beaucoup d'attention à ces questions parce que cela nous permet de réfléchir un petit peu différemment. Donc c'est tout à fait positif pour nous.

Voilà comment nous allons procéder.

Il y a des questions en rapport avec la gouvernance de l'Internet, avec les plans stratégiques, avec le budget de l'ICANN. Donc on peut passer l'un après l'autre à l'étude de ces thèmes.

KATRINA SATAKI :

Tout d'abord, bonsoir. Nous sommes très heureux d'être ici. Nous réfléchissons à tous ces thèmes, et c'est pour cela que nous voulons voir si vous avez également réfléchi à ces thèmes et si vous avez des

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

solutions. Ce sont des questions intéressantes, sans aucun doute, qui doivent être débattues pour que l'on comprenne bien notre travail.

Donc on ne peut pas répondre à tous, mais on peut les passer en revue peut-être, une par une, ces questions.

MAUREEN HILYARD :

Donc, la gouvernance de l'Internet tout d'abord. Ça, c'est un point très important pour nous. Beaucoup de participants sont intéressés, évidemment, par ce point.

La question est en rapport avec les activités de l'ALAC. Est-ce que cela fait partie de la mission de l'ICANN au niveau stratégique ?

Nous avons réfléchi à cela. Donc, est-ce que quelqu'un de ce groupe voudrait prendre la parole ? Javier ? C'est Javier ou Olivier ? Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Nous avons eu en effet un petit groupe qui s'est réuni un peu plus tôt aujourd'hui. La personne qui doit faire le compte rendu est dans une autre notre réunion. Moi j'ai un point de vue relativement marqué sur la question, mais je vais essayer d'être un petit peu plus neutre.

C'est vital, essentiel de se préoccuper gouvernance de l'Internet. Nous évoluons dans un environnement où il y a beaucoup de travail politique effectué dans d'autres forums Internet. L'IUT, le forum de l'Internet, l'Assemblée générale des Nations Unies, UNESCO, PNUD. Et de plus en plus on se préoccupe de gouvernance de l'Internet. Il s'agit

plus de gouvernance de l'Internet que de contrôle de l'Internet. C'est en ces termes qu'on parle dans ces différents forums.

Donc je pense que nous devons être conscients de notre environnement, engager avec l'extérieur, bien connaître les faits, les informations qui sont diffusées. Et il y a aussi beaucoup de manœuvres politiques ; il faut être conscient.

Donc on a parlé de tout cela dans notre groupe aujourd'hui.

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup.

JOHN LAPRISE :

Beaucoup de mes collègues savent que j'arrive à l'ICANN par l'intermédiaire de la gouvernance de l'Internet. L'IGF, l'école de gouvernance de l'Internet. J'étais professeur. Et j'ai beaucoup travaillé dans l'impact de géopolitique de l'Internet. C'est absolument essentiel que l'ICANN parle de gouvernance de l'Internet.

Bon. Si on ne réfléchissait pas assez problématique, si c'était quelqu'un d'autre qui se préoccupait de cela, qu'advierait-il de l'ICANN ? Il pourrait disparaître d'ici peu. D'ici peu d'ailleurs. Donc c'est une question essentielle que l'on ne peut pas ignorer. Cette gouvernance de l'Internet, c'est absolument essentiel.

KATRINA SATAKI :

Oui. Je vois que nous sommes d'accord. On gouverne en quelque sorte

l'Internet. Mais lorsque vous dites que c'est important que l'ICANN participe à la gouvernance de l'Internet, qu'est-ce que vous voulez dire par la gouvernance de l'Internet ?

JOHN LAPRISE :

Eh bien, je crois qu'ils doivent être autour de la table ; il y aura une conscience situationnelle de l'environnement et de tous les acteurs qui choisissent, pas de se mêler, mais d'intervenir davantage. Et cela peut avoir un impact sur la mission de l'ICANN. L'ICANN peut agir ou réagir, rassembler la communauté, et se poser des questions. La gouvernance de l'Internet peut avoir un impact fort sur la mission de l'ICANN.

KATRINA SATAKI :

Mais qu'est-ce que vous voulez dire par gouvernance de l'Internet autour de cette table ?

HOLLY RAICHE :

Eh bien moi je commencerai par une définition. Qu'est-ce que cela veut dire la gouvernance d'Internet? Les étudiants- mes étudiants doivent réfléchir à cela. Du point de vue national, par exemple. Vous avez un chef d'État, vous avez un parlement, vous avez des lois. Vous devez réfléchir à tous ces points et voir s'il y a des réglementations de l'Internet. Est-ce que l'on peut faire en sorte que ces lois entrent en vigueur ou pas ? C'est pratiquement une liste des manières dont les règles sont développées, les réglementations de l'Internet

éventuellement.

Par exemple l'IETF. Si vous êtes un fournisseur ou prestataire de services, vous devez respecter des protocoles. Sinon, ça ne fonctionne pas. Ça, c'est tout simplement un RFC. C'est les règles nécessaires pour que l'Internet puisse fonctionner.

Donc l'ICANN a des relations contractuelles qui doivent être respectées, qu'il faut faire respecter, des contrats et des règles qu'on ne peut pas faire respecter. Il y a différents ensembles de lois qui existent. Nous avons des traités internationaux. Donc on ne sait pas quelles sont les règles qui doivent être respectées et on ne fait pas toujours pour cette gouvernance de l'Internet avec toutes les entités, les entités qui existent au sein de cette gouvernance Internet. Il y a des règles où on dit ce serait bien qu'elles soient suivies, d'autres on ne sait pas si on peut les faire respecter.

Mais en tout cas, l'Internet doit fonctionner au niveau technique ; les ordinateurs doivent pouvoir communiquer entre eux.

Donc on a des entités internationales qui ont un impact fort sur la manière dont l'Internet est gouverné. Donc ça, ça rentre dans le cadre de la définition de la gouvernance d'Internet. C'est relativement complexe et c'est comprendre les interactions qui existent entre ces différentes entités. Il faut faire partie des interactions, faire partie de la conversation qui existe entre ces différentes entités qui gèrent cet Internet.

KATRINA SATAKI : Donc si je peux résumer, vous voulez dire que vous avez une espèce d'organigramme, de diagramme qui existe où l'ICANN est présente. Oui en effet oui. Vous voulez parler de toutes ses organisations internationales ?

HOLLY RAICHE : Oui, il y a prise de conscience nécessaire de l'Internet. [Donc j'ai du UIT] un impact fort. Vous savez un système de transmission est essentiel, il faut en parler. Vous avez IUTR, et ainsi de suite. Et vous avez des ensembles de règles auxquelles on doit se conformer, des plateformes nécessaires pour le fonctionnement de l'Internet. Vous avez entendu parler de RSSAC, un système de gouvernance de serveur racine qui est absolument essentiel pour gérer le trafic de l'Internet qui est sur l'Internet.

Ce sont encore les règles de Jon Postel qui sont en vigueur. Et il y a de cela plus de vingt ans que cela existe. Donc ces règles, peut-être qu'il est difficile de les faire respecter, peut-être qu'elles peuvent devenir caduques, être modifiées, mais c'est comme cela que fonctionne l'Internet. Il y a une structure qui existe. Donc il faut connaître tous ces diagrammes, toutes ces tables et ainsi de suite, et cela a un impact-

Il faut comprendre l'envergure, la portée des décisions. Et, d'un point de vue national, par exemple, moi je suis d'Australie, notre Département des communications, notre Ministère des communications, qu'est-ce qu'ils font ? Ils vont travailler avec l'Assemblée générale des Nations Unies et d'autres entités, ils vont

participer à plusieurs débats au niveau international avec divers aspects de l'Internet, de la gouvernance de l'Internet.

Par exemple, une loi récente qui était totalement négative est l'IAB ; la Cour de justice internationale dit au gouvernement « Ne fait pas passer cette loi ». Ce n'était pas possible.

Donc mondialement, on nous a dit que cette loi ne convient pas.

Donc tout cela rentre dans la gouvernance de l'Internet. Il y a beaucoup d'institutions qui participent à la gouvernance de l'Internet. Il y a tout un contexte qui existe. Et il faut véritablement être présent et parfois lever la main, dire non ce n'est pas possible de travailler de cette manière.

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup. Au niveau du ccTLD, très souvent, les ccTLD dans leur propre pays opèrent dans un environnement qui est très similaire à celui que vous avez décrit au niveau mondial et qui reste. La manière dont les ccTLD fonctionnent, ce sont des communautés de l'Internet relativement locales, et il n'y a pas toujours des interactions possibles avec toutes les parties prenantes.

Et au même moment, beaucoup de représentants de ccTLD participent aux réunions, à la plupart des réunions dans ces forums dont vous avez parlé international. Mais néanmoins, ils ne représentent pas l'ICANN. Alors selon vous, qui devrait représenter l'ICANN dans ces forums internationaux ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je n'allais pas répondre. Peut-être que [inaudible] d'abord, après je prendrai la parole.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci. Puisque cette notion de gouvernance de l'Internet et le UUSAS et la Société de l'information en 2005, et tout cela donc a donné lieu à une définition de la gouvernance de l'Internet qui a émané de là, et qui existe depuis plus de dix ans.

La gouvernance de l'Internet est un développement et une application qui partage des principes, des règles, des procédures, des programmes qui forment, qui modèlent l'évolution et l'utilisation de l'Internet. Et cela devrait être fait par des [multipartites]], par le gouvernement, le secteur privé, la société civile.

Et si l'on vient de ce contexte, ICANN appartient bien sûr à ce contexte, comme un acteur de plus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Maureen. Je vais répondre, ajouter un petit peu à cette question portant sur la gouvernance de l'Internet. Et je pense que la gouvernance de l'Internet et l'administration de l'Internet et ICANN dans son organisation, dans son environnement et organisation, comprend l'industrie, le secteur, l'IETF et les organisations et ISTAR. Et ils administrent le système d'identificateurs de l'Internet.

Et pour d'autres organisations, ils vont administrer cette partie, d'autres parties, d'autres couches de l'Internet. Et tout cela, cet ensemble, cette administration, ce système administratif est multipartite comme nous le disons. Il n'est pas contrôlé par une seule organisation, une compagnie ou une partie prenante en tant que telle. Et les forums que nous voyons aujourd'hui comme l'UIT, l'Assemblée générale, etc., remettent ou contestent, remettent en question ou contestent ce processus organisationnel qui existe.

Et certains membres de ces organisations en tout cas remettent cette organisation en question, et c'est pour ça que ICANN doit participer à ces discussions.

Vous avez demandé qui doit représenter ICANN, ici, dans cette discussion. C'est clair qu'un membre de la communauté ne peut pas représenter ICANN dans cette discussion sans avoir un mandat clair de ce qu'il doit dire.

Actuellement, ICANN est représentée par le personnel de l'ICANN. Il y a un département qui s'occupe de ces thèmes. Il y a aussi, cela nous amène à la deuxième partie de notre question, et si l'on veut parler de l'administration de l'ICANN de l'Internet, il y a le personnel de l'ICANN, il y a les personnes qui travaillent au département de la participation. L'autre partie prenante, c'est le Conseil de l'ICANN. Et les membres du Conseil n'ont pas participé à certaines de ces réunions. Ils ne peuvent pas parler au nom de l'ICANN en tout cas. Mais dans certains cas, ils ont pu répondre, lorsqu'on leur posait des questions factuelles sur ICANN. Ils pouvaient répondre ; ils pouvaient parler des processus de

l'ICANN.

Et ensuite, à travers la communauté, au niveau de la ccNSO, de la GNSO, de la communauté At-Large, des personnes du RSSAC, nous avons des individus qui participent, qui parfois portent d'autres casquettes puisqu'ils appartiennent à des organisations de la société civile, à des gouvernements, à des secteurs [du privé]. Ils vont, ils présentent des informations sur ce que nous faisons au sein de l'ICANN. et pour répondre aux attaques et aux informations qui circulent aux informations erronées qui circulent disant que l'ICANN n'est pas responsable, qu'il est contrôlé par une seule organisation, etc.

La question sur les ressources critiques de l'Internet qui doivent être gérées par un gouvernement, qui ne peuvent pas être gérées par l'ICANN, par un système multipartite et par le secteur privé, c'est un petit peu le motif utilisé dans ces forums.

Donc aujourd'hui, qui représente ICANN ? Le personnel de l'ICANN à New York, à Genève. Il y a des personnes qui représentent ICANN dans différents forums. Et les choses fonctionnent comme cela, mais ils travaillent avec la communauté grâce aux groupes de travail intercommunautaires et grâce au groupe de travail sur la gouvernance d'Internet. Il y a un partage d'information qui se fait en permanence entre ces groupes et l'ICANN.

KATRINA SATAKI :

Est-ce qu'il y a un autre commentaire ? Sébastien Bachollet, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Merci beaucoup, Katrina, pour cette question que vous avez posée ; c'est une excellente question. Et je crois qu'il faut remonter un petit peu dans le temps parce que la question que vous avez posée m'amène à me poser une autre question aujourd'hui, qui est quelle est la voix de ICANN aujourd'hui. Parce que ce que l'on entend aujourd'hui, c'est la voix de ICANN.org, la voix du personnel de l'ICANN. Ce n'est plus la voix de l'ICANN dans son ensemble, ce que j'appelle l'organisation de l'ICANN. Je m'excuse, hein. L'ICANN mondiale qui inclut le personnel de l'ICANN, le Conseil et nous tous.

Par conséquent, nous avons ici un problème parce que vous pouvez dire que c'est quelqu'un du personnel qui représente ICANN, qui donne une voix à l'ICANN ; vous pouvez dire que c'est son patron qui était la voix de l'ICANN, mais ce n'est pas le cas.

Je me rappelle lorsque j'étais dans le Conseil. Je disais que la voix de l'ICANN est le président du Conseil parce que le Conseil est élu par toutes les unités constitutives, par le NomCom et par les différents membres, etc. donc. Et c'est la même chose pour d'autres organisations basées aux États-Unis. On dit toujours que c'est le PDG qui représente une organisation. Donc c'était le PDG qui représentait ICANN. Il avait une voix forte. Les PDG précédents avaient une voix forte qui se faisait entendre. Ce n'est plus le cas.

Votre question porte beaucoup plus sur, d'ailleurs, qui parle au nom de l'ICANN. C'est une question beaucoup plus profonde que cela. Et

une partie de ma réponse serait d'accord, mais finalement, peu importe. Nous sommes ICANN. Nous. Pas vous. Mais nous tous, tous ensemble. Et c'est pour cela que nous sommes la voix de l'ICANN. C'est pour cela que nous avons besoin de participer tous à ces forums. Et pourquoi ? Brièvement, c'est parce que si quelqu'un veut détruire ou utiliser ce que nous faisons comme organisation multipartite, nous devons être là, pour argumenter contre cela. Nous ne pouvons pas attendre que les autres le fassent. Nous devons être tous ensemble pour le faire. C'est pour ça que je pense qu'il est important d'appartenir et d'aller à l'IGF ; l'IGF au niveau local, au niveau régional, au niveau sous-régional, au niveau mondial, etc.

Et c'est pour cela que nous devons participer donc à ces réunions. Nous devons tous participer d'une manière à un niveau ou un autre. C'est quelque chose- votre question demande davantage de réflexion portant sur cette voix de l'ICANN ou sur la nécessité d'avoir une voix qui parle pour ICANN.

KATRINA SATAKI : Merci. Nous avons un participant à distance.

YESIM NAZLAR : Merci beaucoup. Nous avons deux commentaires à distance de Abdulkarim Oleyede.

Le premier commentaire dit que « La gouvernance de l'Internet, actuellement, ce n'est pas seulement un dialogue, mais c'est plusieurs

dialogues. Et c'est un consensus des personnes qui appartiennent à cet écosystème. L'objectif n'est pas de détruire Internet, mais de le rendre plus stable. Par conséquent, je ne suis pas d'accord avec les commentaires d'Holly sur l'UIT ».

Et il y a un deuxième commentaire de Abdulkarim Oleyede qui dit : « Oui l'ICANN ne peut pas prendre la parole directement, mais indirectement ; ce que ICANN doit faire, c'est de s'assurer qu'il permet à ceux qui représentent les États membres de participer à l'IUT et dans le secteur académique ». Merci.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup. Barrack.

BARRACK OTIENO : Merci, Katrina. Je voulais juste reprendre un petit peu ce qui a été dit par l'orateur précédent, et pour ajouter à ce que mon collègue a dit. Et ce qu'il a dit que si vous n'êtes pas autour de la table de discussion, vous êtes au menu.

Je crois que c'est Olivier qui a très bien dit. Aujourd'hui, si ICANN n'est pas autour de la table de négociation dans le domaine de la gouvernance de l'Internet, ICANN va être cannibalisée par le reste des organisations. On ne peut pas parler de l'Internet dans ce domaine sans parler de l'ICANN. Donc ICANN est un acteur important.

Et les ccTLD du monde entier, pas seulement dans la région africaine d'où je viens ont joué un rôle très important dans les initiatives

nationales et régionales et dans la révolution qui ont joué un rôle très important pour la croissance la gouvernance de l'Internet dans le monde entier.

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup, Barrack. Je vais répéter un petit peu ce qui a été dit. Je crois que nous avons ici la gouvernance de l'Internet. Nous appartenons à cela. Notre discussion porte là-dessus.

Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Katrina. Je suis content de cette question. Et ce sont-vous avez répondu très brièvement à ce que dit Olivier. Et je trouve c'était très bien. Je crois que je comprends ce que vous avez dit.

J'ai l'impression que chaque fois qu'il y a une réunion plénipotentiaire, il y a de la tension qui apparaît à l'ICANN. On est très bon dans le domaine de l'écosystème de la gouvernance de l'Internet. Et au niveau de l'IGF, ICANN participait seulement au forum ouvert de l'ICANN. Il y avait très peu de monde qui assistait à ce forum. Le PDG venait disait que l'ICANN était la meilleure chose, que nous étions le meilleur modèle. Donc les gens ne venaient pas pour ça. Ça ne les intéressait pas.

Depuis que nous leur disons que si vous voulez que les gens soient intéressés par l'ICANN, vous devez faire participer la communauté ICANN à l'IGF, depuis qu'ils ont accepté cela et que nous participons, il

y a un impact supérieur. Les gens viennent à cet évènement. Ils nous écoutent. Ils voient que l'ICANN, ce n'est pas seulement le personnel de l'ICANN et le Conseil de l'ICANN, mais que c'est aussi la communauté, et que la communauté à ses points de vue personnels.

Ce n'est pas ce que c'était auparavant. C'est-à-dire que l'ICANN est seulement une organisation avec un PDG qui prend toutes les décisions. Donc le forum de la gouvernance d'Internet, ce n'est plus un problème. Nous sommes très bien représentés.

Et même si cette année l'ICANN a décidé de ne financer aucun voyage des membres de la communauté pour y aller, ce qui était une erreur, nous y allons quand même. Moi, j'ai deux ateliers à l'IGF de Paris.

Et c'est vrai qu'il y a et qu'il va toujours y avoir ceux qui pensent que la gouvernance de l'Internet doit être faite par les gouvernements. Il y a des gens qui pensent cela, et ils vont toujours exister, ces gens-là. La seule réponse à donner à ces gens, c'est leur montrer comment nous travaillons, avec quelle efficacité ; il y a une sécurité, il y a un bon travail qui est fait, il y a une participation de la communauté, une communauté qui est diverse. C'est la réponse à ceux qui demandaient que l'on ait une gouvernance multilatérale.

Donc je n'ai aucune crainte. Je ne pense pas qu'il y ait de problème. Le seul problème, c'est lorsqu'on va s'arrêter de participer. Nous devons participer. Personne ne peut nous empêcher. Merci.

KATRINA SATAKI : Merci. Young-eum ?

YOUNG-EUM LEE : Merci, Katrina. Je ne pense pas que nous ne soyons pas d'accord concernant le problème de la gouvernance de l'Internet et que l'ICANN doit participer ici. Je pense que la question se focalise ici sur les activités de la ccNSO au quotidien, et sur le fait que la GNSO a peut-être un rôle à jouer dans le soutien de toutes les SO et de tous les AC, s'il est nécessaire. Peut-être. Donc c'est de cette perspective que Katrina parle, prend la parole. Et les activités quotidiennes de la ccNSO n'ont pas grand-chose à faire avec les activités de la gouvernance de l'Internet au niveau mondial. Et je pense que beaucoup de réponses ici ont mis l'accent sur le fait qu'il faut qu'il y ait un soutien intercommunautaire pour ces activités, et peut-être pas seulement travailler avec le Conseil.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup. Je vois que vous êtes ici autour de la table et que vous pensez que la gouvernance de l'Internet et la participation à la gouvernance de l'Internet doivent être une priorité stratégique pour les années à venir. Et nous pouvons donc passer à la question suivante qui est quelles autres activités est-ce que l'ALAC considère comme étant des activités prioritaires, stratégiquement parlant, pour le prochain plan.

MAUREEN HILYARD : Oui. Nous avons analysé cette question. Et nous avons travaillé sur les priorités à présenter au Conseil. Est-ce que quelqu'un de ce groupe qui a travaillé sur ces thèmes veut bien présenter cela ? Le résultat de leur travail ici ?

KATRINA SATAKI : Bien. Est-ce que je peux demander à Giovanni de nous en parler, de parler de notre exercice, en tout cas, à ce propos ?

GIOVANNI SEPPIA : Oui. Merci, Katrina. .EU. Ce que nous avons fait, c'était d'abord il y a eu une session organisée par ICANN lors de la réunion de Panama pour recueillir les tendances et les résumer. Et ensuite, nous avons analysé les priorités stratégiques pour les cinq années à venir et pour le cycle de plan stratégique. Et nous avons établi quelques priorités, comme par exemple le fait d'avoir une sécurité et une stabilité pour la structure de l'Internet pour le plan stratégique d'ICANN.

Et nous comprenons que le plan stratégique d'ICANN- le groupe qui analyse ce plan stratégique va partager cela avec la communauté dans un futur proche et nous allons faire comme nous l'avons fait il y a cinq ans ; nous devons commenter sur les priorités et comme il y a cinq ans, nous allons voir quels sont les doublons qui peuvent exister dans ce domaine. C'est un exercice constant et en même temps un élément important. Et c'est le fait que pour la première fois dans l'histoire d'ICANN, le prochain plan stratégique sera basé sur les priorités, pas seulement selon une perspective philosophique, mais

aussi du point de vue financier, parce que l'ICANN est en train de passer par des problèmes de ressources.

Les principaux revenus d'ICANN sont les enregistrements des TLD et les tendances ne sont pas positives comme elles l'étaient il y a quelques années. Donc la communauté doit faire une liste de priorités et des domaines dans lesquels l'ICANN devrait agir. Donc c'est notre devoir. Ce n'est pas l'ICANN qui va décider de ces priorités. Nous devons décider quelles sont ces priorités et attribuer les fonds à ICANN à ces priorités.

Et la dernière question est l'exercice que nous devrions mettre en œuvre pour trouver un moyen d'optimiser les financements de l'ICANN.

KATRINA SATAKI :

Donc Giovanni était à la tête de la planification stratégique et opérationnelle. Il se penche donc sur ces questions, les documents de planification, budget de l'ICANN, et ainsi de suite. Et ils soumettent véritablement des commentaires de valeur.

Donc vous allez présenter vos points de vue ?

GLENN MCKNIGHT :

Eh bien, cet après-midi nous avons travaillé en groupe, en petit groupe, et nous avons réfléchi à cinq points stratégiques. Comment

harmoniser dirais-je et soutenir les concepts essentiels qui sont stratégiques ?

Le premier que nous avons analysé, donc, globalisation, évolution dans le cadre de la globalisation, un seul Internet, un Internet unique. L'évolution est extrêmement importante dans notre analyse. C'est un processus lent. C'est une évolution qui doit être inclusive, un processus qui responsabilise, notamment pour ceux qui sont de l'autre côté du fossé numérique, et qui permet d'avoir des pays qui ont des problèmes géopolitiques comme Cuba, la Corée du Nord, ainsi de suite. Donc ça, c'était des points des objectifs stratégiques.

Donc un système d'identifiant unique stable et résilient, ça, c'était plus facile. Avoir un système unique sans fragmentation. Nous devons fournir des possibilités à tous de se connecter avec une excellence opérationnelle comme toute organisation ou entreprise. Cela est essentiel d'avoir à sa base des concepts d'amélioration de la qualité pour être en mesure de délivrer des produits solides.

Nous avons également l'approche multipartite dont nous avons parlé. Nous avons identifié les besoins d'identifier la prise de conscience du rôle de l'ICANN, et qui est souvent mal connu. On a besoin de faire de la sensibilisation éduquer le public sur ce modèle multipartite. Donc, garder les portes ouvertes et indiquées que l'on travaille dans le cadre de l'intérêt public mondial. Ça, c'est la mission de l'ICANN. C'est déployer une approche multipartite.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions, des commentaires ? Et donc est-ce que vous voyez des domaines où nous avons une possibilité de réduire les coûts, des possibilités de réduction de coûts dans certains domaines ?

JOHN LAPRISE : Donc ça, c'est un autre groupe qui a travaillé à cela.

MAUREEN HILYARD : Oui. J'étais dans ce groupe. Mais on n'a pas eu le temps de tout couvrir. Ce qu'on a fait, ce n'était pas de travailler sur la réduction des coûts de l'ICANN, mais véritablement identifier ce dont on a besoin, nos besoins en financement pour travailler pour les utilisateurs finaux de l'Internet et répondre aux besoins qui existent dans la communauté, dans notre programme de sensibilisation et dans le cadre de notre programme At-Large pour véritablement engager les ALS, les utilisateurs individuels, dans le développement des politiques. Et en fait, on a surtout parlé de ça. Donc on n'a pas beaucoup parlé de réduction des coûts en tant que telle. Mais on va parler du budget par contre.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup.

YESIM NAZLAR : Est-ce que Judith Hellerstein veut prendre la parole ? Mais elle n'est

pas ici. Elle voulait s'exprimer au téléphone. Judith, je ne sais pas si on pourra vous entendre. Judith Hellerstein, vous êtes là ? Au téléphone ? Ici dans la salle ? Judith est au téléphone, mais aller sur mode silencieux. Donc est-ce qu'on pourrait l'entendre, essayer d'entendre Judith au téléphone ? Bon. Ça n'a pas l'air de bien marcher.

MAUREEN HILYARD : Nous n'avons que quelques minutes avec Katrina, donc ça ne va pas marcher, je crois. Donc une minute chacun.

HOLLY RAICHE : Un petit commentaire.

Ce n'est pas qu'on va perdre du financement, mais qu'on est à un seuil. On est arrivé à un seuil où on ne fait pas de réduction des coûts, mais de stabilisation plutôt. Donc le message qu'on a du directeur financier, ce n'est pas contraire des fonds, mais qu'on gère les fonds de manière adéquate. Donc on ne peut pas dire que l'on perd des financements. Les financements n'augmentent pas.

GIOVANNI SEPPIA : Je n'ai pas parlé de perdre des fonds, mais je parle de revenus de nouveaux noms de domaine et d'enregistrements de noms de domaine qui sont à la baisse. Donc ces cinq dernières années, et surtout ces deux dernières années, nous avons moins de demandes d'enregistrement de noms de domaine et, par conséquent, nous avons moins de revenus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc comme vous le savez, l'ALAC et At-Large, la communauté At-Large a analysé la situation dans le cadre d'une révision. C'était une expérience absolument fantastique. On a tellement aimé cela que nous avons une équipe de mise en place qui va travailler avec acharnement à cela et plus sérieusement. Nous voulons bien utiliser les financements qui proviennent de l'ICANN. Et plusieurs de nos processus vont maintenant avoir des indicateurs de performance, des aspects chiffrés, pour voir à quel point on est efficace, comment notre structure At-Large est efficace. Si et à quel point l'ALAC est efficace. Donc il y a beaucoup de travail qui se fait à ce niveau et c'est ce que nous proposons pour que les fonds de l'ICANN soient dépensés à bon escient. Nous ne sommes pas un produit avec retour d'investissement, mais nous sommes prudents. Nous travaillons pour produire des résultats ; nous sommes là pour cela. Merci beaucoup.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup d'avoir répondu à nos questions, d'avoir travaillé sur ces questions. C'est un examen exercice tout à fait positif. J'espère qu'on pourra se retrouver ensemble et que vous pourrez nous poser des questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : 30 secondes simplement pour vous dire que la coopération entre l'organisation régionale At-Large et la coordination des ccTLD se déroulent bien. APRALO a signé un protocole d'accord avec l'APTLD,

mais EURALO est prêt assigné également une collaboration, protocole d'accord. Il y a beaucoup de choses donc qui entrent les gérants des ccTLD et les RALO. Donc je crois que beaucoup d'organisations régionales vont suivre cette voie. Donc c'est très très bien de travailler à plusieurs niveaux, au niveau de l'ICANN, mais également dans l'année, durant l'année, directement.

KATRINA SATAKI : Excellent, Olivier. Très bien. Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup à la communauté At-Large et merci beaucoup à la ccNSO d'être revenu. Nous avons beaucoup apprécié ce travail avec vous. Merci. C'était un plaisir que de vous retrouver.

HOLLY RAICHE : Donc cette séance est levée. Merci beaucoup de votre attention. Merci beaucoup à nos interprètes de cette deuxième journée. Merci à notre équipe technique également. Donc voilà. Nous terminons un petit peu plutôt ce soir. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]